

Gilly, le 03/06/2026

Comité Provincial du Hainaut.

Assemblée Provinciale du 30 mai 2026.

L'assemblée est ouverte à 10h15 par le président du comité provincial Mr Christophe Notelaers.

L'assemblée se déroule dans la salle de la JS Stambruges.
Cette assemblée sera divisée en deux parties, les clubs ont reçu l'ordre du jour dans la revue Basket Hainaut envoyée par mail à tous leurs représentants. Il est également paru sur le site et dans la newsletter.

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre Delchef	Président de l'AWBB
Mr Bernard Scherpereel	Secrétaire général de l'AWBB
Mmes Joliet et Nicolas, MM Nivarlet, Aigret et Appels	du Conseil d'Administration
Mr Pierre Thomas	Directeur général
Mr Pascal Lecomte	Président du Groupement des Parlementaires
Mr Albert De Smet	Président du Conseil Judiciaire Provincial
Mr Alain Buchet	Président du Conseil Judiciaire Régional

Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.

Il souhaite également la bienvenue à Mme Véronique Laurent du secrétariat général.

Sont excusés :

Mr Grégory Périni, procureur régional ;
MM Michel Guillaums et Renzo Mosciatti du CP ;
MM Robert Appels, Jean-Marie Raquez, Philippe Stuez et Jean-Marc Tagliafero du Groupement des Parlementaires.

Le président invite ensuite l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des ami(e)s et membres disparu(e)s pendant la saison écoulée.

Dans son introduction, le président du CP revient sur le passage aux séries de 12 en messieurs en 2026-2027 après les dames cette saison et sur le nombre élevé de forfaits en fin de saison. Il remercie les différentes commissions du CP pour le travail effectué lors de cette saison.

Jean-Pierre Delchef, dans son mot d'introduction remercie le CP pour le travail fourni et insiste sur le fait que pour avancer ensemble, l'échange est primordial.

Détermination du quorum :

Nombre de clubs dans la province : 62 clubs représentant 539 voix

47 clubs sont présents – 459 voix. Quorum (majorité simple) : 231 – majorité des 2/3 : 306

15 clubs absents : 3 clubs excusés (0887, 1567 et 2261), 12 clubs non excusés (0145, 0146, 0461, 1054, 1079, 1620, 1810, 2680, 2707, 2734 et 2739).

Les amendes statutaires seront appliquées.

Première partie de l'assemblée.

1) Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs :

Membre émérite : Mr Giuseppe Lauranzano pour 20 ans d'arbitrage

Membre d'honneur : Mr Bruno Averlant pour 45 ans d'arbitrage.

2) Rapport d'activités du Comité Provincial

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

Le représentant de la JS Péruwelz s'abstient car il n'a pas reçu de sa secrétaire la brochure reprenant tous les documents nécessaires à l'assemblée et qu'il n'a donc pas pu en prendre connaissance au préalable. Un exemplaire lui est remis en séance.

3) Rapport d'activités de la Commission Calendrier

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

4) Rapport d'activités Commission Technique et de Propagande

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

5) Rapport d'activités Commission mini-basket

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

6) Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

Mise à l'honneur des arbitres montant en régionale : MM Cédric De Man et Antoine Mary.
Un souvenir leur est remis par Philippe Aigret, président du Département Arbitrage AWBB.

7) Rapport d'activités de la Commission 3X3

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée par ce vote envers le CP et ses différentes commissions.

8) Approbation des différents règlements pour la saison 2026-2027

Règlement de la coupe du Hainaut Seniors :

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

Règlement de la coupe du Hainaut Jeunes :

Pas de changements par rapport à la saison dernière.

L'annexe au règlement pour les catégories U12 sera ajoutée lorsque le règlement AWBB en vigueur pour les catégories U12 pour la saison 2026-2027 aura été analysé par le CP.

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

Règlement play-offs P1 messieurs et dames :

Une adaptation par rapport à la saison dernière :

S'il n'y a pas de play-offs organisés par manque d'inscription, le premier de la phase classique est champion et doit également monter en régionale.

Pour : 418 contre : 34 abstentions : 07

9) Rapport d'activités du Groupement des Parlementaires

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

10) Présentation du bilan 2025

Nous terminons l'année avec un déficit de 2278.57.87 euros. Ce déficit est absorbé par les bonus des saisons antérieures. Cela confirme la gestion prudente faite par le CP pour cette année 2025 puisque malgré la contribution réduite des clubs pour 2025, le déficit est contenu. Ce qui permettra au CP de continuer à proposer de réduire le montant de la contribution des clubs pour la saison prochaine.

11) Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Pascal Lecomte, Président du Groupement des Parlementaires et membre de la commission financière, a procédé à des vérifications et a donc confirmé la régularité, la sincérité et l'exactitude des comptes du CP pour l'année 2025.

12) Approbation des comptes 2025

Pour : 418 contre : 00 abstentions : 41

Justification des abstentions :

- RE Pont-de-Loup : n'a pas vu les comptes personnellement
- JS Péruwelz : même raison que pour tous les votes précédents.

13) Décharge au trésorier provincial et au CP

Vote pour la décharge au trésorier provincial et au CP pour l'année 2025.

Pour : 452 contre : 00 abstentions : 07

14) Présentation du budget 2027

Le projet de budget 2027 du CP et de ses commissions est présenté en séance.
Le budget 2027 est un budget en équilibre.

15) Vote contribution des clubs au budget du CP et de ses commissions

Le CP propose de réduire de 50% la contribution habituelle demandée aux clubs pour la saison à venir.

Montants initiaux avant réduction :

BNXT League/Basket Belgium I MM = 1250 €
TDM1 = 750 € - TDM2 = 500 €
TDW1 = 500 €

Régional I MM = 350 € - II MM = 250 € - I DD = 300 € - II DD = 200 €

Provincial I MM = 150 € II MM = 100 € III MM = 80 € IV MM = 50 €
I DD = 100 € II DD = 65 € III DD = 55 €

Cette contribution est normalement prélevée en 2 fois en septembre/octobre 2026 et en janvier 2027.

Ce sera donc la contribution de 2026 qui ne sera pas facturée.

Vote sur les montants de la contribution des clubs :

Pour : 459 contre : 00 abstentions : 00

16) Interpellations

Néant.

17) Votes spéciaux

PC89

Pour rappel, le PC89 parle de la qualification des joueurs d'âge. Lorsqu'un club inscrit plusieurs équipes d'un même niveau dans une même catégorie, les joueurs d'âge d'une équipe, dès qu'ils sont qualifiés pour cette équipe, ne peuvent plus être alignés dans une autre équipe de ce niveau dans cette catégorie.

Dispositions spéciales :

b) pour les catégories mini-basket, l'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

Le vote de l'Assemblée se rapporte donc au point b. ci-dessus et porte la date ultérieure à la fin de la saison 2026-2027.

Pour : 436 contre : 23 abstentions : 00

Cela signifie donc qu'en U6-U8 (3&3), U10 (4c4) et U12, si un club inscrit plusieurs équipes dans chaque catégorie, les joueurs pourront passer d'une équipe à l'autre pour cette catégorie jusqu'à la fin de la saison 2026-2027.

18) Elections

Groupement des Parlementaires :

Elections : 2 postes à pourvoir

Sortants et rééligibles :

Mr Michel Fohal (R BBC Brainois – 1752)

Mr Jacques Lécrivain (BCJ Ressaix – 1284)

Nouveau candidat :

Mr Jean-Marie Milano (Olympic MSM – 1724)

Comité Provincial :

3 postes à pourvoir

Sortants et rééligibles :

Mr Philippe Bolssens (CEP Fleurus – 0069)

Mme Lucienne Capron (BC Féminin Quaregnon – 2360)

Mr Christophe Notelaers (RBC Montagnard – 0967)

Présentation des candidats.

Constitution du bureau de dépouillement sous la direction de Mr Albert De Smet, Président du conseil judiciaire, assisté de 5 membres de clubs différents (Art PA31).

Appel des clubs pour remise des bulletins de vote.

Chaque club présent reçoit également un cadeau de l'AWBB pour chacun des 4 signataires à l'occasion de ses 25 ans.

Suspension de séance de 15 minutes.

Deuxième partie de l'assemblée.

19) Play-offs provinciaux

Vote des clubs de P1 :

Messieurs : 12 pour, 0 contre, 0 club absent

Dames : 11 pour, 0 contre, 0 clubs absent

Ratification par l'assemblée :

Pour : 459

contre : 00

abstentions : 00

Le CP demandera l'autorisation au Conseil d'Administration pour l'organisation des play-offs en P1 messieurs et dames suivant le règlement adopté par l'assemblée.

20) Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB

Mr Jean-Pierre Delchef présente les points suivants :

Principales décisions de l'assemblée générale du 21 mars 2026

Règlement d'homologation

Championnat régional de jeunes 26-27

Compétition interprovinciale filles & garçons

Nouvelles de la formation des cadres

Implémentation du workflow

Les Festivités des 25 ans de l'AWBB

Le rôle et les missions de l' AISF

Actualités dans la province

Les documents présentés seront envoyés à tous les clubs par mail.

21) Proclamation des résultats

Les coupes remises aux champions de P1 (dames et messieurs) portent le nom de « Coupe Jean-Pierre Maes », à la mémoire de notre regretté président et ami.

Ces coupes ont été remises au Fémina Docherie A en dames et au GGBC Colfontaine A en messieurs.

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial :

LISTE DES CHAMPIONS - Saison 2025-2026		
PROVINCE DE : Hainaut		
Catégorie	Club	Matricule
1ère provinciale dames :	Fémina Docherie A	1624
2ème provinciale dames :	TEF Kain B	958
3ème provinciale dames :	Boussu St Ghislain United	822
1ère provinciale messieurs :	GGBC Colfontaine A	2653
2ème provinciale messieurs :	BC JS Estaimpuis B	2636
3ème provinciale messieurs :	BC Ecaussinnes B	887
4ème provinciale messieurs :	BC JS Estaimpuis C	2636
U19 Filles	TEF Kain	958
U16 Filles	GGBC Colfontaine	2653
U14 Filles	JS Dottignies A	2678
U21 Garçons	BC JS Estaimpuis	2636
U18 Garçons	Val-Dieu Spirou Basket A	284
U16 Garçons	RE Pont-de-Loup A	151
U14 Garçons	Val-Dieu Spirou Basket A	284
CHAMPIONS SÉRIES RÉGIONALES		
U21 Garçons série B	CEP Fleurus	69
U18 Garçons série C	JS Dottignies	2678
U16 Garçons série C	BC Ransart Charleroi	1054
U16 Garçons série D	JS Stambruges	1208

Remise des diplômes aux différents champions.

22) Calendrier et championnats 2026-2027

Les inscriptions en seniors sont clôturées.

A la clôture des inscriptions, nous avons 37 équipes P4MM inscrites. Ce qui signifie que la formule de championnat actuel avec 3 P4 peut être reconduite (avec 1 série de 13). Et nous avons 24 équipes P3DD inscrites. La formule avec 2 divisions P3 est donc également possible.

La validation de la structure des divisions provinciales est demandée à l'assemblée.
Messieurs : 1 P1 ; 2 P2 ; 3 P3 ; 3 P4 et Dames : 1 P1 ; 1 P2 ; 2 P3.

La validation demandée entraîne automatiquement la validation du tableau des montées et descentes qui y est lié. Comme chaque année, ce tableau a plusieurs entrées, qui correspondent au nombre de montants en R2 et au nombre de descendants de R2.

Validation de la structure des divisions provinciales messieurs et du tableau des montées et descentes.

Pour : 459 contre : 00 abstentions : 00

Validation de la structure des divisions provinciales dames et du tableau des montées et descentes.

Pour : 459 contre : 00 abstentions : 00

Le calendrier a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB.

L'alignement est presque parfait entre ces différentes compétitions. Les championnats régionaux et provinciaux s'arrêteront les mêmes week-ends pour laisser place aux différentes coupes (AWBB et du Hainaut).

La principale différence entre les calendriers régionaux et provinciaux, c'est le week-end réservé aux finales de coupe. Ce sera pour le week-end du 21 mars 2027 pour les coupes du Hainaut et le week-end du 14 mars 2027 pour les coupes AWBB.

Le championnat débute le week-end du 6 septembre : le passage aux séries de 12 permet un allègement des compétitions durant les congés scolaires. On a ainsi pu en éviter de programmer une journée de championnat durant un certain nombre de week-ends de vacances scolaires.

On ne jouera pas en championnat durant les 3 week-ends des vacances de toussaint (le 3^{ème} week-end sera un tour de coupe), on ne jouera pas durant les 2 derniers week-ends des vacances de Noël et de carnaval. Après les vacances de Noël, on reprendra le week-end du 11/01/27. Seuls les clubs encore engagés en coupe joueront la ½ finale aller le week-end du 03/01/27.

Pour la coupe, le championnat s'arrêtera les week-ends des 27/09, 01/11, 29/11, 03/01 et 24/01 qui seront des week-ends réservés à la coupe. Le championnat se clôturera le 25/04/27.

Comme chaque année, le président invite les clubs et ceux qui pensent que ce sera difficile d'avoir une équipe de jeunes opérationnelle pendant certaines périodes de congé à anticiper cette situation et à s'arranger avec leurs adversaires durant la période de pré-calendrier pour reporter ces rencontres à une autre date.

23) Championnat provincial jeunes 2026-2027

Pour la catégorie U10, la compétition 4 contre 4 se déroulera de la même manière que pour les autres équipes de jeunes, en formule championnat aller et retour.

En U6/U8 3&3, 88% des clubs ayant répondu à la consultation souhaitent continuer avec la formule des mini-tournois. Comme la saison dernière, s'il y a suffisamment d'inscriptions, les équipes inscrites en U6 voire en U7 seront regroupées afin d'éviter que ces débutants ne soient versés dans une poule avec des U8. Les équipes seront réparties dans de nouvelles poules pour le deuxième tour afin d'éviter de jouer trop souvent contre les mêmes équipes.

Le CP sera strict en ce qui concerne les dates choisies par les clubs pour organiser les tournois. Il sera demandé d'éviter les week-ends de vacances scolaires afin d'éviter les nombreux forfaits qui en découlent souvent.

Attention : rappel du point 9 des principes de base du Minibasket : Tenez-en compte lors de l'élaboration de vos équipes :

En Mini-basket (U6, U8, U10), seuls les enfants de l'année de naissance supérieure de chaque catégorie peuvent jouer dans la catégorie supérieure.

Exemples : Un U6 peut jouer en U8, un U8 (et pas un U7) peut jouer en U10, un U10 (et pas un U9) peut jouer en U12.

24) Divers

0151 : Règlement play-offs :

- Pourquoi ne pas organiser des play-offs avec moins de 4 équipes ? C'est un choix du CP qui souhaite avoir une compétition complète à 4 équipes avec ½ finales et finale.
- Pourquoi ne pas retarder les play-offs d'une semaine ? le CP propose de commencer directement après la fin de championnat pour éviter de terminer trop tard dans le mois de mai.

0151 : Arbitres U12. Le RE Pont-de-Loup souhaite lancer le débat sur la convocation d'un arbitre officiel avec l'arbitre de clubs pour les séries U12H A et U12D A. La réflexion est en cours au niveau du département arbitrage de l'AWBB mais le point le plus délicat reste le nombre d'arbitres disponibles.

0151 : Quand un club a 2 équipes de mêmes catégories, pour quoi ne pas permettre de modifier les listes entre le 1^{er} et le 2^{ème} tour, comme en jeunes régionaux ? La compétition en jeunes régionaux est régie par un règlement spécifique. Les compétitions provinciales suivent le ROI et en particulier le PC89 qui a été adapté la saison dernière pour permettre le passage d'une série provinciale à la série élites à tout moment de la saison.

1453 : Comment est calculée et répartie la contribution des clubs pour le PF18 ? Pierre Thomas explique en séance le calcul et la répartition du fond des jeunes.

25) Résultats des élections.

Election Groupement des Parlementaires

459 voix valables, quorum : 231

Mr Michel Fohal (R BBC Brainois – 1752) : 339 voix : élu

Mr Jacques Lécivain (BCJ Ressaix – 1284) : 165 voix : non élu

Mr Jean-Marie Milano (Olympic MSM – 1724) : 212 voix : non élu

Election Comité Provincial

459 voix valables, quorum : 231

Mr Philippe Bolssens (CEP Fleurus – 0069) : 411 voix : élu

Mme Lucienne Capron (BC Féminin Quaregnon – 2360) : 401 voix : élue

Mr Christophe Notelaers (RBC Montagnard – 0967) : 432 voix : élu

26) Clôture de l'assemblée

Le président clôture la séance à 13h15, remercie l'assemblée de sa bonne tenue lors de cette réunion et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par l'AWBB à tous les participants à l'occasion de ses 25 ans.

Philippe Bolssens
Secrétaire

Christophe Notelaers
Président